

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

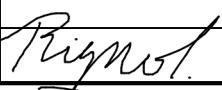
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 04680

Numéro SIREN : 842 622 391

Nom ou dénomination : 100 PLUS CENT

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2021 sous le numéro de dépôt 21670

Désignation de l'entreprise SASU 100 PLUS CENT							Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise 11 rue de la République				78210	SAINT-CYR-L'ECOLE			
SIRET	8   4   2   6   2   2   3   9   1   0   0   0   1   4							
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12	Durée de l'exercice précédent *	16					
				Exercice N clos le [31/12/2020]				
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations { Fonds commercial * incorporelles Autres *			010	012			
				014	10 800	016	8 226 2 574	
	Immobilisations corporelles*			028	913	030	377 536	
	Immobilisations financières * (1)			040		042		
Total I (5)				044	11 713	048	8 603 3 111	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*			050	052		
		Marchandises *			060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	066			
	(2)	Créances { Clients et comptes rattachés * Autres* (3)			068	19 199	070 19 199	
					072	2 066	074 2 066	
Valeurs mobilières de placement				080	082			
Disponibilités				084	157 568	086	157 568	
Charges constatées d'avance*				092		094		
Total II				096	178 832	098	178 832	
Total général (I + II)				110	190 545	112	8 603 181 943	
PASSIF							Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*						120 5 000	
	Ecarts de réévaluation						124	
	Réserve légale						126 500	
	Réserves réglementées *						130	
	Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* )						132 95 196	
	Report à nouveau						134	
	Résultat de l'exercice						136 66 313	
	Provisions réglementées						140	
Total I							142 167 010	
Provisions pour risques et charges						Total II	154	
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées						156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*						166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... )						172 14 933	
	Produits constatés d'avance						174	
	Total III						176 14 933	
Total général (I + II + III)							180 181 943	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU 100 PLUS CENT		Néant <input type="checkbox"/>	Exercice N clos le 31/12/2020			
<b>A- RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR 018 <input type="checkbox"/>						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons	209	210			
	Production vendue	{ biens services *	intracommunautaires	215	214			
	Production stockée*	( Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production )			218 116 293			
	Production immobilisée*				222 224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230 1			
	<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>				232 116 294			
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises)*				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238			
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240			
	Autres charges externes* : ( dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : ..... )				242 20 070			
	Impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	248		244 248			
	Rémunérations du personnel*				250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252			
	Dotations aux amortissements*				254 3 915			
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }				262 6 842			
	<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>				264 31 075			
	<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270 85 219			
<b>Produits financiers (III)</b>		280		<b>Charges financières (V)</b>				
<b>Produits exceptionnels (IV)</b>								
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347				
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)			348	}			
<b>Impôt sur les bénéfices* (VII)</b>								
<b>2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)</b>								
<b>B- RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312 66 313 314			
Réintégations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*							
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles							
	Provisions non déductibles*							
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	) 251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986		ZFU -TE (44. octies et octies A) 987					
Deductions	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344				
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite			641			
	<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352 85 219 354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables : * .....				360			
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>			Bénéfice col.1 Déficit col.2		370 85 219 372			

\*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

(3)

## IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 100 PLUS CENT

Néant 

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	10 800	412		414		416	10 800	
	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements., aménagements divers	450		452		454		456		
Immobilisations financières	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	913	472		474		476	913	
TOTAL		490	11 713	492		494		496	11 713	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	4 616	502	3 610	504		506		8 226
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	72	562	305	564		566		377
	TOTAL	570	4 688	572	3 915	574		576		8 603
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR		(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5				
		6	7	8	9	10				
Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values					
					Court terme * ⑤	Long terme				
1						19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587		589	
Plus-values taxables à 19 % (1)					Régularisations	590	583	594		595
TOTAL						596	585	597		599

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 100 PLUS CENT

Néant  \*

<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>											
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		600		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646			
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666			
<b>TOTAL</b>		680		682		684		686			
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>					<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b> (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
		Dotations		Reprises							
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710		715			2					
Constructions	720		725			3					
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4					
Inst. générales agencements amén. div.	740		745			5					
Matériel de transport	750		755			6					
Autres immobilisations corporelles	760		765			7					
<b>TOTAL</b>		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD 780					
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>					<b>III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C</b>						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995	
Déficits imputés				983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996	
Déficits reportables				984							
Déficits de l'exercice				860							
Total des déficits restant à reporter				870							
<b>IV DIVERS</b>											
Primes et cotisations complémentaires facultatives				dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325					381	
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327						
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *				dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326					380	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	23 259
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	3 171
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

## **100 PLUS CENT**

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle  
Au capital de 5 000 €  
Siège social : 11 rue de la République  
78210 ST CYR L'ECOLE  
842 622 391 R.C.S. de VERSAILLES

**Assemblée générale ordinaire du 08/06/2021  
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2020**

### ***PROJET DE RÉSOLUTION***

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice de 66 313,44 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Autres réserves pour 66 313,44 €

**Total égal au bénéfice de l'exercice de 66 313,44 €**

### ***RÉSOLUTION VOTÉE***

L'associée unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- Autres réserves pour 66 313,44 €

**Total égal au bénéfice de l'exercice de 66 313,44 €**

Pour copie certifiée conforme.

La Présidente

